

PREMIER MINISTRE



Développement durable

Panorama inédit n° 52 réalisé par Christine Raynard, Chargée de mission au Département Développement Durable (DDD)

Paris, le 19 janvier 2012

1) Le constructeur britannique Rolls-Royce présentera les résultats de son tour du monde en limousine électrique (Munich, Paris, Madrid, Singapour, Pékin, Dubai, Los Angeles, New York et Genève), au cours du premier trimestre 2012. Ce prototype électrique reprenant le châssis de la Phantom, est équipé d'une batterie lithium-ion contenant du nickel, du cobalt et du manganèse, et de deux moteurs électriques.

Le chargement de la batterie, d'une capacité totale de 71 kWh, s'effectue en 20 heures sur du courant monophasé ou en 8 heures sur du courant triphasé. Trois unités de chargement sont associées à la batterie, auquel s'ajoute un quatrième chargeur à induction pour permettre un rechargement sans fil.

La batterie est conçue pour une durée minimum de trois ans en usage quotidien et dispose d'une autonomie de 200 km.

Ce prototype Rolls-Royce électrique démarre par un simple interrupteur, permettant également d'interrompre le chargement et atteint une vitesse maximale de 160 km/h.

2) Après le lancement en septembre 2009 d'un service gratuit de covoiturage dans les gares franciliennes (hors Paris), SNCF Transilien, associée à Green Cove, expérimente maintenant le covoiturage dynamique en gare de Houdan (Yvelines).

Des bornes équipées d'écrans d'affichage ont été installées sur le quai et sur le parking. Les offres et les demandes sont ainsi consultables en temps réel, par les usagers inscrits sur le site, soit aujourd'hui plus de mille personnes.

L'utilisateur équipé d'un smartphone peut scanner sur la borne le « flashcode » de l'offre qui correspond à ses besoins. Il accède ensuite à toutes les informations utiles à son trajet : rappel de la destination, tarif, heure de départ et coordonnées du covoitureur ou du covoituré.

Un système identique est testé parallèlement en gare de Montbéliard pour les utilisateurs quotidiens des TER de Franche-Comté.



Contact Presse:

Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr Tel:+33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique. social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre: le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi. le Conseil d'orientation des retraites, le Haut conseil à l'intégration.

Un bilan d'étape de ces expérimentations est prévu début 2012, pour un éventuel développement sur tout le réseau Transilien à compter du dernier trimestre 2012. L'investissement SNCF à Houdan s'élève à 100 000 euros. Ce service étant gratuit, les bénéfices pour SNCF se situe principalement en termes d'image d'acteur global de la mobilité.

3) En Belgique, trois lignes ferroviaires seront bientôt alimentées en électricité « verte », grâce à l'installation de 25 éoliennes terrestres (16 en région flamande et 9 en Wallonie), le long de la ligne ferroviaire et de l'autoroute Bruxelles - Liège, dans une zone exceptionnellement venteuse. Les lignes concernées sont la ligne à grande vitesse et la ligne classique entre Bruxelles et Liège, ainsi que la liaison Landen - Hannut.

Ce projet est mené par Electrabel, filiale de GDF SUEZ, qui détiendra 90 % du parc éolien et Infrabel, gestionnaire d'infrastructure ferroviaire belge, qui en possédera 10 %.

L'investissement s'élève à 83 millions d'euros et permettra de couvrir un peu plus de 2 % des besoins énergétiques totaux du réseau ferroviaire belge.

Pour mémoire, en 2011 Infrabel avec d'autres partenaires ont déjà installé 16 000 panneaux photovoltaïques sur le toit d'un tunnel de la ligne à grande vitesse Anvers - Amsterdam (Cf. Panorama des transports n° 46 du 8 juillet 2011).



Contact Presse:

Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr Tel:+33 (0) 1 42 75 61 32

Tel: +33 (0) 1 42 75 61 37 Port.: 06 46 55 38 38